
Les Aventures de Paul.

Numéro d'inventaire : 1981.00035.195

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pellerin & Cie (Epinal)

Imprimeur : Pellerin & Cie

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1895 (vers)

Inscriptions :

- numéro : 839

Description : Planche de 16 images (72-60) en couleurs avec légendes.

Mesures : hauteur : 391 mm ; largeur : 287 mm

Notes : Les aventures de Paul, garçon sérieux et vertueux confronté aux frasques de Charles, garçon turbulent, qui finit par être puni. Dernière légende : "Paul s'étant distingué, devint aspirant de marine. C'est en cette qualité qu'il revint dans sa famille, où il fut reçu avec bonheur."

Mots-clés : Images d'Epinal

L'enfant délinquant

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1
ill. en coul.

LES AVENTURES DE PAUL

PELLERIN & C^{ie}, imp.-édit.

IMAGERIE D'ÉPINAL, N° 839



Paul était un enfant studieux et obéissant, qui faisait la joie de sa famille. Tous les samedis il rapportait la croix de l'école.



Par malheur, Paul était d'un caractère faible. Le petit Charles, un mauvais sujet et son camarade d'école, lui fit faire l'école buissonnière.



Étant dans la campagne, Charles déroba des pêches et en offrit à son compagnon. Paul repoussa avec horreur ces fruits d'origine criminelle,



Charles mangea les pêches, ensuite, il grimpa sur un mur et cueillit du raisin. Paul le supplia de s'abstenir et de redescendre au plus vite.



Le propriétaire poursuit les malfaiteurs avec l'aide de son chien de basse cour. Charles grimpa sur un arbre. Paul fut arrêté et pris.



Le maître du raisin conduisit Paul dans sa maison et l'enferma dans un cabinet noir, en attendant l'arrivée du garde champêtre.



Paul se rendait en prison, lorsque Charles, arrivant par derrière, poussa le garde champêtre et le fit tomber. Les deux compagnons s'enfuirent.



Courant jour et nuit, ils arrivèrent sur le bord de la mer et ils durent s'engager comme mousses sur un navire pour avoir du pain.



Ils furent obligés de grimper sur les cordages, de nettoyer le vaisseau, de porter de lourdes charges et de servir de valets aux matelots.



Charles s'emparait de tout ce qu'il trouvait; suivant ses habitudes il dévalisait le magasin des vivres et se régala à bouche que veux-tu.



Paul loin de suivre l'exemple et les conseils de ce jeune vaurien, se montrait honnête et laborieux et déplorait sa première faute.



Un officier ayant interrogé le petit garçon, Paul lui fit sa confession. L'officier le prit alors sous sa protection et lui fit continuer ses études.



Charles ayant été pris en flagrant délit de vol, fut attaché au grand mât et reçut des coups de garçotte. Paul intercédait vainement en sa faveur.



Le mauvais sujet ne s'étant pas corrigé fut condamné aux fers. Pendant la nuit, il parvint à détacher la chaloupe et se sauva.



Charles aborda sur une île peuplée de sauvages. Il fut saisi et garotté; depuis ce jour on n'en a plus entendu parler.



Paul s'étant distingué, devint aspirant de marine. C'est en cette qualité qu'il revint dans sa famille, où il fut reçu avec bonheur.

